

DEC161783INSHS

**Décision portant nomination de M. Laurent Châtel en qualité de chargé de mission.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS

**Vu** la décision n° 100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités

Sur proposition du Directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Laurent Châtel, maître de conférences à l'université Paris Sorbonne (UFR d'études anglaises) est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017. Sa mission a pour objet le suivi du point de contact national pour le défi 6 SHS dans le cadre du programme Horizon 2020.

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, M. Laurent Châtel percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

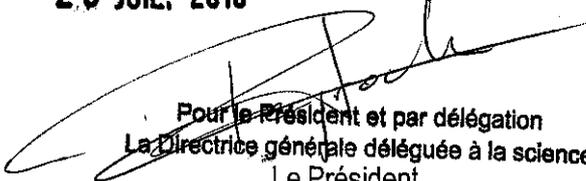
**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 16 – Paris Michel Ange.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **28 JUIL. 2016**

  
Pour le Président et par délégation  
La Directrice générale déléguée à la science  
Le Président

**Anne PEYROCHE**



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90